

LA DOLCE MORTE

Conte prophétique

Pour les lecteurs de Bioy Casares,

du moins pour ceux qui ont apprécié

« Le journal de la guerre au cochon »

5 mai 2022.

Ils ont gagné. Faut-il s'en réjouir ? Logiquement, oui. Leur programme est quand même moins terrifiant que celui des autres. Et leur comportement moins agressif. Et puis, ce sont eux les vainqueurs. Alors...

La campagne électorale a été dure, très dure, beaucoup plus que les précédentes. Les sondages n'arrivaient pas à départager les deux candidats. Peut-être Marquez, le leader des 20-25, avait-il une infime avance. Mais les résultats fluctuaient sans cesse. On a même pu croire un certain temps que Solireau, le chef des 15-19 allait l'emporter haut la main. C'est alors que Marquez, avec son équipe bien sûr, a eu cette idée de génie d'organiser des pogroms télévisuels. C'était vraiment manga ! On s'est ainsi débarrassé de vieillards inutiles, des centenaires, je crois. Et il faut avouer que le spectacle a été du plus grand comique, avec tous ces déchets tentant de fuir dans leurs fauteuils roulants qui se renversaient sur le côté ou culbutaient en avant quand leurs occupants, paniqués à la vue des chiens lâchés sur eux, gesticulaient en tous sens en essayant de hurler de leur pauvre voix éraillée.

Les autres, les 15-19, ont essayé de surenchérir en présentant à la télé un documentaire sur l'exécution de trois vieux et d'une vieille qui avaient essayé de passer la frontière pour aller se réfugier au Baguistan. Excellent, ce docu ! Une image impeccable. Des zooms impressionnants au

moment des coups de grâce. Mais au total, c'était trop terne, trop ennuyeux. Aucune mise en scène, aucun suspense. Et les vieux (je veux parler des hommes) ont fort mal joué : ils étaient là, hagards, fixant la caméra. Visiblement, ils ne comprenaient rien à ce qui allait leur arriver. Par contre, la vieille, irréprochable. Elle braillait en se débattant comme une forcenée. Elle a bien mérité qu'on l'achève d'un coup, sans la faire souffrir. Alors que les trois autres... Il n'empêche que ce spectacle médiocre a dû coûter au moins cinq à six mille voix à Solireau. Bien fait pour lui !

12 mai 2022.

Comme il fallait s'y attendre, dès l'annonce des résultats, des bagarres, pour ne pas dire des batailles, ont éclaté. Les 15-19 ont contesté violemment l'honnêteté du scrutin, accusant le Président Marquez (c'est ainsi qu'on doit maintenant l'appeler) d'avoir fait voter clandestinement des + de 40. Cela me semble difficilement crédible : quand j'ai passé le cap des quarante, j'ai subi toutes les épreuves Et je sais qu'il est impossible de tricher, et donc de voter quand on est + de 40.

Quoi qu'il en soit, les combats de rue ont été sanglants. Les adversaires n'ont pas utilisé les armes lourdes, mais de justesse. Aucune révélation en ce qui concerne le nombre de morts et de blessés ; je parie qu'on atteint pour le moins le millier. D'autant plus que les deux camps n'ont pas dû hésiter à liquider quelques 60-80 imprudents, « pour se faire la main » comme ils disent.

On attend avec impatience l'allocution du Président Marquez sur Canal 36 ; il doit, dans deux jours, s'adresser à la Nation Finisganaise pour présenter son programme et, éventuellement, dévoiler les mesures d'urgence qu'il va prendre afin d'endiguer la montée de la violence spontanée ou provoquée, et rétablir le calme. J'ai confiance en lui. Pendant la campagne électorale, il a fait montre d'une certaine pondération, alors que les 15-19, eux, préconisaient le transfert immédiat des 60-80 dans des vieillardums pour les laisser s'éteindre doucement de faim ou de neurasthénie.

14 juin 2022.

Bien sûr, on ne saurait être satisfait des décisions du Président Marquez : restriction des rations alimentaires pour les + de 50, passage en catégorie « Bouche Inutile » à 70 au lieu de 80, interdiction de circulation sur les voies principales pour les 40-50, et quelques autres résolutions du même tonneau.

Théoriquement, et même, pour certaines pratiquement, ces mesures me semblent, disons acceptables, sinon souhaitables. Par contre, l'interdiction de circulation me paraît excessive, non pas parce que je suis un 40-50, mais parce qu'elle va accroître le trajet d'une partie de la

population encore active qui devra emprunter les voies secondaires pour rejoindre les lieux de travail ; nous arriverons encore plus fatigués au bureau (j'écris « encore » car nous le sommes déjà, fatigués, depuis qu'on nous a défendu d'utiliser les moyens de communication individuels ou collectifs), et nous serons, de ce fait, encore moins performants devant nos computers. Ce sera donc l'économie du Finisgan qui pâtira de ce décret.

À la réflexion, je pense que le Président Marquez n'a pu agir autrement. Dans son entourage, on trouve quelques ultras dont les idées ressemblent fort à celles des 15-19 et qui le poussent à la surenchère. Mais j'ai confiance en lui : il est habile, et il saura, au moment propice, revenir à une politique plus raisonnable.

5 juillet 2022.

J'avais raison ! Dès qu'il a pu, Marquez... enfin, le Président Marquez est revenu sur ses décisions concernant les autorisations de circuler dans les villes. Nous pouvons, nous les 40-50, emprunter les voies principales pour nous rendre à notre travail, ce qui nous permettra d'arriver au bureau moins fatigués, donc plus performants. Certes, pour obtenir cette permission, il s'est vu dans l'obligation de permettre à ses extrémistes, qui clamaient à la provocation, d'organiser de nouveaux pogroms, non plus avec des centaines, mais avec des 90-100. Avouons-le : le spectacle fut encore plus réjouissant car les participants (je parle du gibier et non des chasseurs) étant relativement plus résistants, leur mise à mort s'avéra plus difficile, et le suspense plus angoissant. La majorité des téléspectateurs se déclara fort satisfaite de la représentation, et demanda une suite avec des proies encore plus jeunes et plus robustes.

6 juillet 2022.

Mon ami René m'a fait une remarque qui m'a, sur le coup, interloqué. Il se demande pourquoi l'autorisation de circuler n'a pas été étendue aux 50-60. En effet, dit-il, eux aussi ont à se rendre sur leurs lieux de travail qui sont, pour la plupart, éloignés de leurs domiciles, et s'ils ont ne serait-ce que cinq minutes de retard, ils sont sévèrement sanctionnés ; ils peuvent même être versés d'office dans les 60-80, avec les conséquences qui en découlent : importante réduction de la ration alimentaire (alors que l'intensité de l'activité professionnelle exigée reste identique), obligation de se présenter le dimanche matin devant la C.C.S. (Commission de Contrôle de la Sécurité) qui décide s'ils peuvent toujours faire partie des actifs, ou s'ils sont affectés aux « Bouches Inutiles », et, dans les cas extrêmes, envoyés dans les C.R.É.P, Centres de Repos chargés d'éradiquer les parasites.

Certes, j'admets que certains aspects de cette loi sont perfectibles. Mais je pense aussi que le

règlement est le règlement, et que si on commence à le modifier sous le prétexte qu'il est imparfait, on ouvre la porte à tous les excès, on encourage les éternels insatisfaits qui sont légion.

Et puis, je suis persuadé que René trouve injuste cette restriction tout simplement parce qu'il approche de la cinquantaine. Moi, je n'en suis qu'à quarante-deux, et cela ne me concerne pas. Alors, lorsqu'il aborde cette question, j'opine du bonnet, mais je n'en pense pas moins. Je l'aime bien, René. J'estime cependant qu'il exagère souvent, et que ses opinions ressemblent un peu fort à celles de l'O.R.L., l'Opposition Révolutionnaire Libre. Il devrait veiller plus attentivement à ses déclarations s'il ne veut pas être dénoncé aux autorités compétentes.

12 août 2022.

Et voilà ce que je redoutais ! Pour René, pas pour moi.

Le Président Marquez, cédant aux supplications d'une majorité de Bons Citoyens (dans le jargon politico-administratif : B.C.), a promulgué un décret incitant la population, je cite, « à porter à la connaissance des Surveillants des Mœurs toute attitude hostile au régime et tout propos visant à déstabiliser l'équilibre politique, économique ou moral de la République Démocratique du Finisgan. »

Des proclamations ont été aussitôt apposées sur tous les panneaux d'affichage officiels, les seuls autorisés, signalant que, (citation) « toute peine méritant salaire, ceux qui participeront activement à la dénonciation de faits ou de discours séditieux seront récompensés comme suit :

- 90-100 : trois ans de répit avant la solution finale.
- 60-90 : cinq années supplémentaires avant de passer dans la catégorie inférieure.
- 50-60 et 40-50 : idem
- 25-40 : admission immédiate dans les 20-25.
- 20-25 et 15-19 : obtention du brevet de B.C.B.G. (Bon Citoyen Bon Garde).
- Quant aux ados de moins de quinze, ils sont agréés d'office dans les rangs des 15-19, surtout s'ils ont dénoncé un membre de leur famille. » (Fin de citation)

Bien sûr, René crie au scandale, il parle d'encouragement à la délation, il clame à tous vents qu'on ne peut se prétendre une « République démocratique » en employant les procédés des dictatures du XX^e siècle. J'essaie de le calmer et surtout de le faire taire. Impossible. Je crains le pire.

3 septembre 2022.

Ça y est. Le pire est arrivé. René a disparu. Ou, selon la terminologie officielle : il est parti ailleurs.

Quelqu'un l'a dénoncé. Qui ? N'importe qui. Il parlait devant n'importe qui. Alors...

Et puis, il y a cette tentation des récompenses. Rares sont ceux qui résistent ! Moi-même, je me demande si je n'aurais pas, un jour, été capable de...

Je suis triste.

8 janvier 2023.

Je n'ai pas écrit sur ce carnet depuis quatre mois. Écrire est devenu suspect, surtout s'il s'agit de réflexions personnelles. Seuls, les textes officiels et les slogans du Nouveau Parti Révolutionnaire sont autorisés. La C.C.S. contrôle attentivement tous les computers et punit avec sévérité les contrevenants. C'est pourquoi j'utilise, depuis le 5 mai de l'an passé, le bon vieux stylo que les surveillants informatiques ne peuvent détecter. Il faudrait que quelqu'un me dénonce pour que les S.D.M. viennent perquisitionner à mon domicile. Mais j'ai tout prévu : j'ai aménagé une cachette sûre dans les boiseries de mon salon où je dissimule ces écrits séditieux.

Car séditieux, ils le sont, surtout depuis le coup d'état des 15-19 et leur prise de pouvoir, en novembre dernier. Les plus enragés ont commencé par liquider physiquement le Président Marquez et ses principaux conseillers. Pour effrayer ceux qui auraient eu quelques velléités de résistance, ils ont utilisé des machettes et convoqué la télévision. Devant une pareille horreur diffusée largement lors des flashes d'information, tout le monde, ou presque, s'est terré en se faisant le plus neutre possible. Alors, la chasse aux sorcières, et surtout aux sorciers, a commencé. La délation, qui fonctionnait déjà de façon satisfaisante sous le règne des 20-25, a pris une allure démentielle ; et cela se comprend, car qui ne dénonçait pas était dénoncé.

Et, comme il fallait s'y attendre, de nouvelles lois ont été promulguées :

- Élimination totale des 90-100. Disparition de cette catégorie avec interdiction de dépasser 89.
- Obligation de revêtir un uniforme de couleur correspondant à la catégorie à laquelle on appartient : noir pour les 60-80 ; marron pour les 50-60 ; bleu pour les 40-50 ; vert pour les 25-40 ; jaune pour les 20-25 ; et, naturellement, pour les 15-19 un blanc virginal. Les enfants et les ados de moins de quinze ans ne sont soumis à aucune obligation : ils sont l'avenir du pays, et il ne faut pas les mécontenter, même pour une histoire de vêtement.
- Défense de rester sur un trottoir quand on croise un 15-19 : il faut rapidement lui laisser la place en se précipitant sur la chaussée, au risque d'être renversé par un V.A.R. (Véhicule Autonome Roulant).

- Autorisation de circulation pédestre entre 9 heures et 19 heures. Hors de cette période, les 15-19 sont autorisés à abattre sans sommation quiconque enfreint le règlement.

Il est juste de dire que ces nouvelles lois aggravent encore les conditions d'existence de l'ensemble de la population. Cependant, malgré tout, il faut être objectif, et souligner ce qu'elles ont de positif. C'est ainsi que j'approuve l'interdiction de dépasser 89 : la vue de tous ces vieillards centenaires aux corps délabrés, qui souvent perdaient la tête et n'étaient plus d'aucune utilité pour la Nation Finisganaise, pouvait démoraliser les jeunes en leur mettant sous les yeux ce qu'ils deviendraient plus tard...

La priorité des 15-19 sur les trottoirs peut paraître vexatoire ; mais il ne faut pas oublier que la responsabilité de l'ordre dans les rues repose sur eux, et qu'ils doivent donc se déplacer le plus rapidement possible. De même, les nouveaux horaires concernant la circulation me semblent justifiés : les adultes se couchent tôt et se lèvent tard ; que feraient-ils dehors, la nuit, si ce n'est créer du désordre ou conspirer contre les nouvelles institutions ?

Par contre, j'avoue que l'obligation de porter des vêtements de même couleur m'a quelque peu scandalisé : j'ai toujours désiré me distinguer du commun des mortels en adoptant des tenues originales. Et puis, cette mise en évidence de l'âge qu'on a par l'habit qu'on porte me rappelle les mesures prises, voilà un siècle, à l'encontre de certaines races par les vieilles dictatures européennes. Non, vraiment, ce point du règlement me choque, mais je me console en me disant que j'aime bien le bleu !

4 novembre 2023. Ou plutôt :

4 nov an II

Car c'est ainsi qu'il faut dater, à partir de ce jour anniversaire de la prise de pouvoir (pardon : de l'Établissement de l'Ordre, de la Justice et de la Paix) par les 15-19. De plus, les noms des mois sont réduits à la première syllabe: janv, fev, mar, av, etc. Pour les jours, il en est de même : lun, mar, mer, jeu, ven, sam, dim. Il paraît qu' on gagne du temps. Mais cela ne s'arrête pas là ; le langage populaire, c'est-à-dire le seul qui compte, celui des 15-19, utilise de plus en plus des termes tronqués du genre : j'mem, pour je m'ennuie, ou plutôt : je m'emmerde ; y'aqu, c'est : il n'y a qu'à ; vat signifie : va te faire voir, ou foutre, et j'en passe... Toutes ces belles expressions ne figurent pas encore dans les dictionnaires, mais cela ne saurait tarder. Le plus sage est de se conformer au nouvel usage et d'adopter cette manière de s'exprimer, je dois l'avouer, pittoresque, de la jeunesse qui, il ne faut pas l'oublier, représente l'avenir de la République Démocratique du Finisgan !

25 dec an II.

Plus question de fêter Noël. Les deux seules commémorations autorisées sont le 4 nov, bien sûr, et l'anniversaire du Président Solireau. Le reste est interdit car il appartient à un passé réactionnaire et anti-jeune qui ne doit à aucun prix persister dans les mémoires, et encore moins dans les cœurs. Et pourtant, je ne peux m'empêcher de penser à ce bébé dans une étable, qui n'a peut-être pas sauvé le monde, mais qui n'est pas devenu, lui, un ange blanc exterminateur.

Un ange exterminateur comme celui qui, hier, a été à deux doigts de m'envoyer ailleurs, au pays d'où l'on ne revient jamais, tout cela parce que je ne m'étais pas écarté assez rapidement de sa trajectoire. C'était un ado adorable de quinze ou seize ans, blond, avec des yeux bleus, d'un bleu de paradis. Mais ses yeux étaient vides, et il avait déjà sorti de son étui son désintégréteur. Je n'ai dû la vie sauve qu'au réflexe de me prosterner devant lui, tête baissée et mains jointes, en murmurant d'un air contrit : « Je regrette, Maître, de vous avoir offensé. Je mérite une punition exemplaire. » Pourquoi a-t-il rengainé son arme ? Je ne le saurai jamais. Ce n'est certainement pas par pitié : les 15-19 sont, depuis leur plus jeune âge, entraînés à n'éprouver aucun sentiment ; l'épreuve déterminante pour leur admission dans ce « corps d'élite », c'est l'exécution à l'arme blanche d'un membre de leur famille, si possible très proche, mère, père, frère ou sœur. Je renonce donc à comprendre pourquoi ce jeune dieu m'a épargné ; il s'est contenté de me cracher dessus avant de s'éloigner nonchalamment, comme si je n'avais jamais existé, ou, plutôt, comme si j'avais été un caillou contre lequel il s'était heurté et qu'il avait envoyé au diable d'un revers de botte.

3 fev an II.

Le régime se durcit. Des coupes sombres apparaissent chez les 60-80. Ils ont été déclarés « Bouches Inutiles ». et leur ration alimentaire a été encore diminuée. Beaucoup sont réduits à l'état de squelettes. Non, ils ne sont pas beaux à voir ! La propagande à la télé, à la radio ou dans les journaux nous les présente comme des parasites, des vampires qui sucent le sang des parties saines de la population, c'est-à-dire les moins de 40. J'en ai 45, et je me sens en pleine possession de mes moyens ; c'est pourquoi je m'étonne de certaines remarques de mes collègues 25-40 qui, avec un air de commisération, me demandent si je ne suis pas parfois victime de coups de fatigue, si ma mémoire ne flanche pas, si, en un mot, je ne me sens pas devenir vieux. Je sais qu'ils plaisantent, mais, quand même, ce persiflage ne me plaît guère !

16 mar an II.

Tout s'explique. Le gouvernement des 15-19 craint d'être débordé par une nouvelle faction : les 10-15. Ces jeunes, qui sortent à peine de l'enfance, se montrent encore plus intransigeants ; ils réclament l'élimination pure et simple des 60-80, l'interdiction de dépasser 59, la promulgation d'une loi plaçant les 50-60 dans la catégorie des « Bouches Inutiles ». Pauvre René !

Heureusement qu'il n'est plus là : il en aurait fait une maladie. Moi, j'ai encore quelques années de tranquillité...

Donc, les 15-19, pour ne pas paraître laxistes aux yeux des jeunes qui constituent maintenant les trois quarts de la population du Finisgan, ont présenté à la télévision quelques émissions montrant comment il fallait traiter les vieux. Certaines ont été grandement appréciées, en particulier celles où des adultes sont venus s'humilier en révélant tous leurs crimes, dont le moindre avait été d'inculquer à leurs enfants des notions de politesse. La punition infligée à ces "monstres" a plu à la majorité des téléspectateurs : leur progéniture est venue leur infliger une sévère correction pendant qu'ils étaient prosternés, tête au plancher et fesses en l'air ! C'était assez amusant à voir. Mais les 10-15 ont protesté, clamant haut et fort que tout cela, c'était une clownerie sans importance, un rideau destiné à occulter les véritables problèmes. Et la majorité des finisganais semble les approuver.

21 sep an II.

Évidemment, les 10-15 sont devenus les nouveaux dirigeants. Certains sont encore des gamins qui ont à peine plus de dix. Et pourtant, me semble-t-il, ils font preuve d'une grande maturité politique : au lieu d'éliminer, comme on pouvait s'y attendre, les 15-19, ils les utilisent, les laissant à leurs postes. Seulement, ils les ont réduits en esclavage en supprimant toute espèce de rémunération et en les obligeant à rejoindre chaque soir des sortes de prison où ils sont enfermés dans des cellules de deux mètres sur deux, hermétiquement closes et sans aucun confort.

J'espère que la modération dont ils font preuve s'exercera dans tous les domaines, en particulier dans ceux qui concernent les 40-50. J'ai la certitude qu'il en sera ainsi.

17 dec an III.

Eh bien non ! Il n'en est rien, tout au contraire.

Les mesures prises par le gouvernement des 10-15 sont encore plus draconiennes que celles de leurs prédécesseurs, tout particulièrement celles qui touchent aux statuts des 50-60 qui sont déclarés « Ennemis Du Peuple », et sont donc susceptibles d'être désintégrés n'importe où, n'importe quand, par n'importe qui. C'est ainsi que des chasses aux 50-60 s'organisent spontanément dans les rues. Il faut voir avec quelle férocité les passants se livrent à ce nouveau

sport ! Dès qu'ils repèrent un « marron », comme ils les appellent, qui a eu le courage ou l'inconscience de sortir de chez lui, ils se lancent à sa poursuite, et c'est l'hallali ; ceux qui n'ont pas de désintéressement s'emparent de ce qui leur tombe sous la main : barre de fer, gourdin, simple planche, qu'importe, l'essentiel est de participer au massacre et de frapper à mort celui que les autres frappent. Les enfants sont les plus acharnés.

Encore quatre années de répit...

8 oct an VII.

Enfin ! Je peux me remettre à écrire !

En dec an III... Et puis zut ! j'écris la vraie date, comme avant : le 20 décembre 2024, ils ont installé partout, dans les rues, dans les lieux publics et même dans les appartements, des caméras vidéos munies de micros ultra puissants. Toute la population du Finisgan est ainsi sous surveillance et sur écoute. C'est pourquoi j'ai été dans l'incapacité d'écrire.

Mais, il y a une semaine, j'ai décelé un angle mort où je me trouve hors du champ de la caméra (comme dans le bouquin d'Orwell, « 1984 »). Dire la joie que cette découverte a provoquée en moi est impossible : j'allais enfin pouvoir ouvrir mon cœur en déversant sur les pages de ce carnet tout ce qui s'y trouvait enfermé depuis si longtemps.

Par quoi commencer ?

Par le plus important, bien sûr : j'ai atteint le cap fatidique de la cinquantaine, et je suis entré dans la catégorie des 50-60. Il me faut, hélas ! m'habiller en marron ! Or, je déteste le marron ! Mais ce n'est pas là le pire. Je dois, lorsque je m'aventure dehors, prendre d'excessives précautions afin d'éviter d'être la proie des « chasseurs de marrons ». La passion sanguinaire qu'avait suscitée la promulgation de la loi contre les 50-60 s'est peu à peu calmée, et les passants, pour la plupart, nous laissent tranquilles, se contentant de quelques crachats ou coups de pied aux fesses. C'est humiliant, ce n'est pas mortel. Cependant, je dois me méfier de certains intégristes qui se font fort d'exterminer ce qu'ils ont baptisé : « la verm naus », autrement dit : la vermine nauséabonde. Jusqu'à présent, la chance a été avec moi, et j'ai même échappé à la surveillance zélée des plus jeunes pour qui tout est jeu. Ces pauvres gosses ne se rendent pas compte qu'eux aussi vieilliront et deviendront, eux aussi, des 50-60. Inutile d'essayer de le leur dire, ils ne comprendraient pas, et cela risquerait de les exaspérer. Et puis, moi-même, à leur âge, l'aurais-je acceptée, cette idée ?

4 février 2029.

Je viens de recevoir une convocation : je dois me présenter, dans deux jours, devant les instances

de la C.C.S. Qu'ont-ils encore inventé pour mieux nous torturer ?

7 février 2029.

Eh bien voilà ! Finie la comédie !

Comme tous les 50-60 survivants, je vais participer à une gigantesque tombola, qui sera évidemment télévisée. Les lots que nous tirerons au sort ? Ce sera tout simplement les diverses façons de nous mettre à mort : lapidation, pendaison, fusillade, étranglement, ensevelissement vivant,... que sais-je encore ! Mais il existe un gros lot, ce qu'ils appellent *la mort douce*, ou mieux encore, **la dolce morte**. On vous injecte un produit dans les veines, et vous passez de vie à trépas non seulement sans souffrir, mais en éprouvant, paraît-il, mille jouissances. Peut-on les croire ? Et puis, il n'y a qu'un gros lot, et il faut avoir la chance d'être le gagnant !

Dans une semaine... Faut-il dire : plus qu'une semaine, ou bien : encore une semaine ?

14 février 2029.

J'ai gagné ! Je vais mourir à cinquante et un, mais proprement, sans souffrir.

L'émission intitulée : « Mourir, oui ! Mais comment ? » a été abominable. C'est pourquoi elle a battu tous les records d'audience.

Les 50-60, mes semblables, mes compagnons, quand ils connaissaient le mode de leur exécution, s'effondraient en larmes, ou se mettaient à hurler, ou essayaient de s'échapper. Moi seul suis resté impassible, ne voulant pas manifester ma joie de façon indécente. J'ai d'ailleurs eu droit aux félicitations du responsable de ce spectacle qui m'a affirmé qu'il avait rarement vu un condamné à mort faire preuve d'autant de sang-froid.

16 février 2029.

C'est aujourd'hui.

Je vais remettre ce carnet dans sa cachette. Peut-être que plus tard...